

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 28 juillet 2010 modifiant l'arrêté du 24 septembre 2009
et portant nomination au conseil d'administration de l'Institut de veille sanitaire**

NOR : SASP1030691A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article R. 1413-5 ;
Vu l'arrêté du 24 septembre 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut de veille sanitaire,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration de l'Institut de veille sanitaire au titre des personnalités qualifiées dans les domaines de la santé publique couverts par l'institut : M. Claude Évin, en remplacement de Mme Françoise Van Rechem.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 28 juillet 2010.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale adjointe de la santé,
S. DELAPORTE